

de nouveau pour vous donner ses ordres, vous a-t-il communiqué des nouvelles qu'il avait de M. le maréchal de Mac-Mahon ?

M. LE GÉNÉRAL DE LADMIRALTY. — Il n'en a pas été question.

M. LE PRÉSIDENT. — Et dans la matinée du 31 ?

M. LE GÉNÉRAL DE LADMIRALTY. — Non, monsieur le président ; ma mémoire peut me faire défaut, mais je ne crois pas qu'aucune communication de ce genre nous ait été faite ; je n'en ai gardé aucun souvenir.

M. LE GÉNÉRAL FROSSARD. — Le 2^e corps que je commandais était resté sur la rive gauche de la Moselle, depuis le 19 jusqu'au 23 août, occupant la montagne du Saint-Quentin, les flancs de cette montagne et les villages de Suy, Chazelles, Longeville, etc. Le 25, pendant la nuit, nous recevons ordre de nous porter, pour la concentration générale de l'armée, sur l'autre rive.

Vers trois heures du matin, nous nous mîmes en marche, et nous avons ordre de traverser la Seille ; il n'y eut, par conséquent, pas de difficulté pour le passage du 2^e corps. A six heures, nous étions dans la position qui nous avait été indiquée, la droite à une ferme sur la route de Sarrebruck, et la gauche à cheval sur un ruisseau et le village de Vantoux.

Vers les deux heures, le maréchal nous convoqua avec le général commandant l'artillerie et le général commandant du génie, pour nous rendre à la ferme de Grimont. Là, le maréchal dit qu'il y avait une résolution qui lui avait été inspirée, le matin, par un entretien qu'il avait eu avec le général commandant l'artillerie et le général commandant le génie, qui était en même temps gouverneur de Metz. Il nous dit qu'il inclinait vers cette résolution, que, cependant, il voulait avoir notre avis ; il nous disait, d'ailleurs, qu'il s'agissait d'un séjour momentané sous Metz, avant de chercher à faire des opérations qui pussent éloigner l'ennemi de cette position.

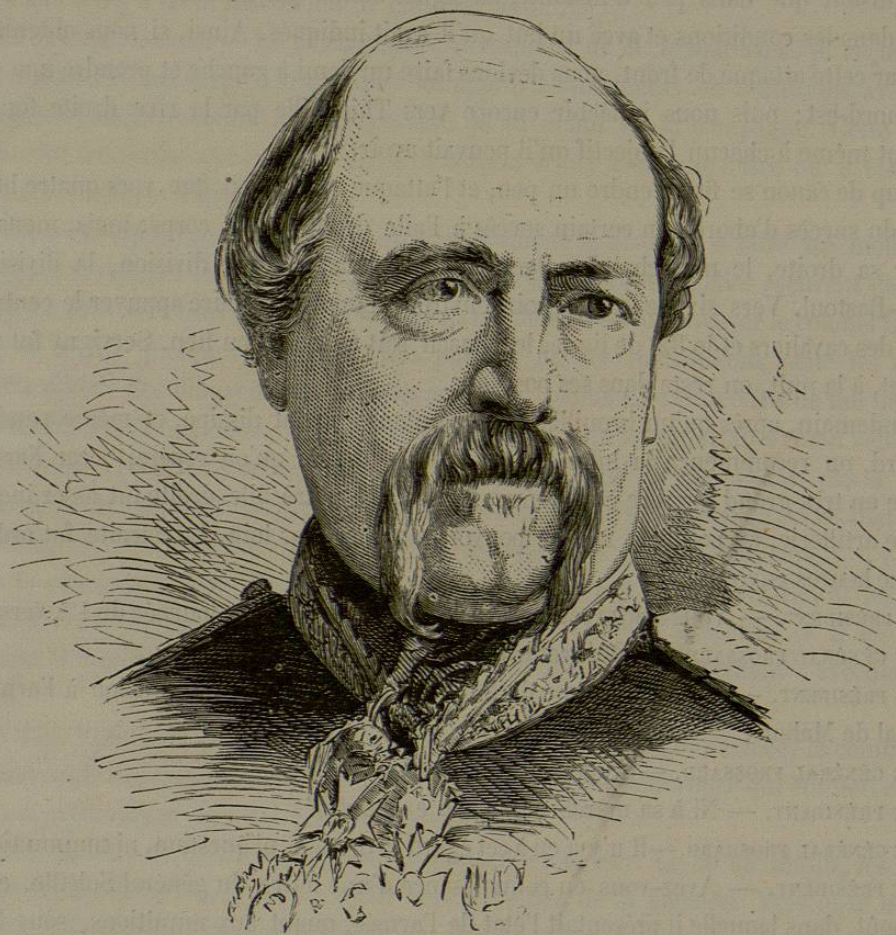
Le maréchal donna alors la parole au général Soleille et successivement au général Coffinières, afin qu'ils exprimassent, — c'était assez naturel, — les considérations qu'ils avaient indiquées devant lui le matin. Le général Soleille parla et dit, — ce fut le point principal de sa conversation et de son opinion, — qu'il n'y avait de munitions d'artillerie que pour une grande bataille, qu'il fallait et qu'il y avait possibilité sans doute d'en confectionner, mais que cela pouvait demander un peu de temps ; que d'ailleurs il y aurait certains avantages militaires à rester momentanément dans cette situation ; que si l'ennemi, par suite de lutttes ultérieures au-delà de Metz, entraînait en retraite d'une façon quelconque, l'armée de Metz pourrait, dans sa situation, agir avec un grand avantage contre cette retraite, et chercher à couper les communications des Allemands sur leur ligne d'opérations.

Le général Coffinières donna ensuite son opinion, qui était dans le même sens, et il ajoutait, lui, cette considération que la défense de la place de Metz n'était pas suffisamment assurée ; qu'il était nécessaire encore que cette place, avant d'être abandonnée à ses propres forces et à ses moyens de résistance, eût, pendant un certain temps, les bras de l'armée pour les travaux à exécuter et à compléter, et en même temps, son appui pour la défense même de ses fortifications.

Après le général Coffinières, c'est moi qui parlai ; le maréchal m'invita à le faire, nous étions réunis là un peu groupés, il me dit : « Parlez, qu'en pensez-vous ? » Je m'associai à

cette opinion. Quant à la réponse du général Soleille, il ne m'appartenait pas de la contester et elle m'avait impressionné comme tout le monde ; mais, quant aux motifs produits par le général Coffinières, comme je partageais tout à fait son sentiment à l'égard de l'insuffisance des moyens de défense, particulièrement de l'état des forts, que j'avais visités quelques jours avant, j'appuyai cette proposition.

D'ailleurs, il était dans mon esprit, comme dans celui des généraux et des maréchaux,



LE GÉNÉRAL COFFINIÈRES.

qu'il ne s'agissait là que d'un séjour momentané et que les opérations pourraient être reprises aussitôt que les circonstances seraient meilleures.

Le 30, dans la soirée, nous reçûmes ordre de quitter nos positions, et de venir reprendre exactement la même ligne de bataille, et dans les mêmes conditions que nous occupions le 26, le 2^e corps en ligne, toujours derrière le 3^e, qui était déjà sur ce terrain, puisqu'il occupait cette rive, et qu'il n'avait qu'à se concentrer.

Nous arrivâmes, nous, vers les sept heures du matin; le passage fut un peu plus difficile et la position qui nous était assignée ne fut atteinte par nous qu'à sept heures et quart du matin.

Vers deux heures à peu près, le maréchal nous convoqua en avant de la ligne de l'aile gauche de bataille, et il nous communiqua alors deux dépêches reçues par lui, l'une en date du 29 et l'autre en date du 30. La première portait que l'armée, réorganisée à Châlons et dont le maréchal de Mac-Mahon avait le commandement, était sur l'Aisne; et l'autre dépêche disait, je crois, que divers corps de cette armée, continuant le mouvement, étaient sur la Meuse vers Stenay. Le maréchal donna immédiatement ordre de rejoindre son poste à chacun, disant que dans peu d'instant, au signal donné par un coup de canon, l'attaque se ferait dans les conditions et avec un but qu'il avait indiqués. Ainsi, si nous obtenions le succès par cette attaque de front, nous devions faire un demi à gauche et prendre une direction de nord-est; puis nous infléchir encore vers Thionville par la rive droite toujours, indiquant même à chacun l'objectif qu'il pouvait avoir.

Le coup de canon se fit attendre un peu, et l'attaque n'eut lieu que vers quatre heures, elle eut du succès d'abord, un certain succès à l'aile droite du 3^e corps; mais, menacé un peu sur sa droite, le maréchal Le Bœuf m'avait demandé une division, la division de Fauvart-Bastoul. Vers six heures du soir environ, il me dit de faire appuyer le centre; j'y envoyai des cavaliers et le 32^e de ligne, le conseil sait ce qui a eu lieu. Servigny fut pris et perdu, et, à la nuit, on resta dans ses positions.

Le lendemain, après qu'un brouillard assez intense se fut dissipé, et même pendant le brouillard, on recommença la lutte et sans avoir le succès qu'on espérait; car l'artillerie ennemie en très-grand nombre était venue la nuit, et notre aile droite fut assez inquiétée par cette artillerie, au point de ne pas pouvoir marcher plus loin. La retraite fut ordonnée vers onze heures environ.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous aviez reçu l'ordre de vous retirer dans la journée du 1^{er}, vers midi?

M. LE GÉNÉRAL FROSSARD. — Oui, cet ordre m'est arrivé vers midi.

M. LE PRÉSIDENT. — A la conférence du 26, il n'a été fait aucune allusion à l'armée du maréchal de Mahon?

M. LE GÉNÉRAL FROSSARD. — Aucune, monsieur le président.

M. LE PRÉSIDENT. — Ni à sa marche, ni à son existence?

M. LE GÉNÉRAL FROSSARD. — Il n'y a eu à cet égard ni motion, ni question, ni communication.

M. LE PRÉSIDENT. — Avez-vous eu connaissance d'une lettre du général Soleille, en date du 22 août, dans laquelle il présentait l'état de l'armée, quant aux munitions, sous l'aspect le plus rassurant?

M. LE GÉNÉRAL FROSSARD. — Non, monsieur le président. Dans un ordre général, comprenant divers autres objets, il y avait eu, je crois, mention du réapprovisionnement partiel, tout au moins de nos caissons et de nos parcs de corps d'armée; il n'y avait pas eu autre chose que cela.

M. LE PRÉSIDENT. — Le 26, quand vous avez entendu la communication du général Soleille, vous n'avez pas été frappé du contraste existant entre cette communication et sa communication du 23, ou du moins je vous demande si vous n'avez pas supposé que la communication qui vous avait été faite à la suite de la lettre du 22 n'avait pas seulement pour objet de rassurer les troupes et de dissiper l'anxiété qu'il pouvait y avoir?

M. LE GÉNÉRAL FROSSARD. — Ma pensée était qu'en dehors de ce que nous possédions comme munitions de campagne, l'arsenal ne pouvait plus rien nous donner. Je savais ce que j'avais dans mes caissons, mais nous ne pouvions plus compter sur un ravitaillement venant des parcs ou de l'arsenal. Cependant, dans ma pensée, je croyais qu'à Metz il existait le moyen de faire des munitions, qu'il fallait seulement un certain temps.

M. LE PRÉSIDENT. — Ainsi, dans la conférence du 26, on n'a pas pu ou on n'a pas cru devoir discuter l'opinion du général Soleille, en se reportant aux renseignements qu'on pouvait avoir du commandant d'artillerie?

M. LE GÉNÉRAL FROSSARD. — Il n'y a pas eu de discussion là-dessus; c'est peut-être regrettable, mais il n'y a eu ni discussion ni question faite.

M. LE GÉNÉRAL JARRAS. — Le 23 au matin, au rapport de M. le maréchal, je reçus l'ordre de faire connaître aux corps d'armée que les approvisionnements en munitions avaient été reconstitués complètement et aussi largement qu'au début de la campagne. Cette communication fut transmise aux commandants de corps d'armée dans une lettre où il était question d'autres affaires d'artillerie.

Le 25, les troupes furent prévenues qu'elles devaient se disposer à faire un mouvement, elles reçurent même l'ordre de se compléter en vivres, notamment elles reçurent deux jours de lard. Le soir, vers huit heures, le maréchal me fit dire de lui envoyer le colonel Lewal; il y alla et revint quelques instants après porteur de ses instructions pour les ordres à donner à propos des mouvements du lendemain. Le colonel Lewal m'offrit de me faire connaître ces instructions; mais, comme il était déjà tard et qu'il importait à mon sens que les troupes fussent prévenues aussitôt que possible, je répondis que je n'avais pas à prendre connaissance de suite des instructions et que je les entendrai pendant qu'on les dicterait.

En effet, j'assistai à la dictée des ordres de mouvements pour le lendemain, j'y assistai depuis le commencement jusqu'à la fin; une fois cela fait, le colonel Lewal les prit et m'offrit de les lire, je répondis: « C'est inutile, j'en ai entendu la lecture. » Il les apporta donc chez le maréchal, qui les signa, et ils furent envoyés. Le mouvement s'exécuta le lendemain.

Vers deux heures, le maréchal réunit les commandants de corps d'armée, le commandant d'artillerie et le commandant du génie et, à la suite de cette conférence qui eut lieu entre ces messieurs, les troupes reçurent l'ordre de rentrer.

Entre le 28 et le 31, je ne vois aucun fait particulier à citer. Le 30 au matin, les troupes reçurent l'ordre de se tenir prêtes à sortir vers le milieu de la journée. Vers onze heures il arriva un contre-ordre, elles ne sortirent pas le jour même. Le soir, le colonel Lewal prit les instructions du maréchal qui déclara que les ordres de mouvement seraient les mêmes que pour le 26.

J'assistai encore une fois à la dictée de ces ordres depuis le commencement jusqu'à la fin. Le colonel Lewal signa les ordres, qui furent immédiatement expédiés, et on partit le lendemain, le maréchal étant toujours accompagné de son état-major. On arriva à Grimont vers une heure. Là, les commandants de corps, réunis de nouveau en conseil, reçurent des instructions pour leurs mouvements.

M. le maréchal ayant annoncé qu'il donnerait le signal de l'attaque, ces messieurs rentrèrent à leurs corps. Immédiatement après, le maréchal se dirigea sur la route de Villers-l'Orme. Il fit établir une batterie un peu à gauche de la route, revint ensuite sur ses pas, se

rapprocha de Grimont, et, un peu en avant de ce village, sur la droite de la route, dressa un nouvel épaulement où on amena trois pièces du fort Saint-Julien, situé en arrière. A quatre heures, le maréchal, qui avait oublié qu'il avait donné l'ordre d'attendre son signal pour commencer le mouvement, s'étonnait de l'inaction du maréchal Le Bœuf. Je dus lui faire remarquer qu'il avait annoncé lui-même que le mouvement ne commencerait qu'au signal du coup de canon. Et, en effet, le mouvement fut exécuté à partir de ce moment-là.

L'affaire s'engagea; on put suivre des yeux l'opération jusqu'à une heure avancée de la soirée. Il était nuit lorsque le maréchal se dirigea vers le village de Villers-l'Orme. Après avoir reconnu que, pour le moment, la nuit avait mis fin au combat, mais qu'il recommencerait probablement le lendemain matin, le maréchal rentra à Saint-Julien et arriva au fort assez tard. — Il était plus de dix heures un quart.

Le lendemain matin, un peu avant le jour, j'allai prendre les ordres du maréchal, qui me dicta une dépêche confidentielle, avec ordre de faire porter copie de cette dépêche, aux commandants de corps d'armée, par un colonel de l'état-major général. Je réunis ces messieurs, leur dictai la dépêche confidentielle de M. le maréchal, et nous montâmes immédiatement à Grimont. Un brouillard très-épais couvrait tout le terrain, et obscurcissait l'horizon, de sorte qu'on ne put pas reprendre l'opération avant sept heures du matin. Enfin, elle fut reprise; mais l'attaque ne réussit pas autant qu'on pouvait l'espérer; on se battit longtemps, d'une façon plus ou moins heureuse, et c'est vers midi que l'ordre de rentrer fut donné aux troupes par les officiers de l'état-major, d'après les ordres de M. le maréchal.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous nous avez dit, entre autres renseignements intéressants, que, le 23, vous aviez fait connaître aux commandants de corps d'armée, par la voie d'une circulaire plutôt que par la voie de l'ordre, le résultat de la communication faite par le général Soleille au maréchal Bazaine?

M. LE GÉNÉRAL JARRAS. — Je ne connaissais pas alors la lettre du général Soleille. Voici comment les choses se passèrent :

Le général Soleille venait tous les matins chez M. le maréchal, et je dois dire que je n'ai jamais assisté à ces rapports; ils arrêtaient ensemble des décisions que j'ignorais. Un matin, M. le maréchal me dit : « Il faut prévenir les chefs de corps que l'armée est complètement approvisionnée, — je me rappelle parfaitement les termes employés, parce que je les ai retrouvés sur mon calepin, — qu'elle est aussi amplement approvisionnée qu'au début de la campagne. » Je rentrai à l'état-major général, et je fis faire une lettre dans laquelle se trouvaient d'autres détails concernant l'artillerie. Une fois cette lettre faite et expédiée, — ceci se passait le 23 au matin, — je reçus, le soir ou le lendemain matin, — dans tous les cas, après l'expédition de cette lettre, — la communication de la lettre du général Soleille, dont M. le président me parlait tout à l'heure.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous n'avez pas eu connaissance des motifs qui ont pu porter le général Soleille à modifier complètement, entre le 22 et le 26, l'opinion qu'il avait émise dans cette lettre?

M. LE GÉNÉRAL JARRAS. — Je n'en ai pas eu connaissance.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous n'assistiez pas à la conférence du 26?

M. LE GÉNÉRAL JARRAS. — Pardon, mais je n'étais qu'un simple assistant, sans voix délibérative.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Je voudrais demander au témoin si, dans la soirée du 25, il a reçu l'ordre d'envoyer le colonel Lewal chez le maréchal. Je désirerais savoir si le colonel Lewal est resté longtemps chez le maréchal...

M. LE GÉNÉRAL JARRAS. — Pas longtemps.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Laissez-moi achever; si à son retour il a apporté des instructions écrites ou verbales, si enfin il y avait lieu de penser que le travail, apporté par le colonel Lewal, avait été fait antérieurement ou seulement depuis le moment où il s'était présenté chez le maréchal.

M. LE GÉNÉRAL JARRAS. — Le colonel Lewal n'est pas resté longtemps chez M. le maréchal, et, lorsque je l'ai vu revenir si vite, j'avoue que j'en ai été tout surpris. C'était une raison de plus pour moi de dire au colonel Lewal de dicter lui-même les ordres de mouvements. J'avais le pressentiment que ces ordres de mouvements avaient été préparés entre le maréchal et le colonel Lewal; mais je n'avais rien qui pût m'en donner la certitude.

M^e LACHAUD. — Monsieur le président voudrait-il avoir la bonté de demander à M. le général Jarras s'il se souvient que, le 23, je crois, M. le maréchal l'ait prié de donner des ordres relativement aux bagages?

M. LE GÉNÉRAL JARRAS. — C'est possible.

M^e LACHAUD. — Le 23, à quelle heure? Était-ce dans la matinée?

M. LE GÉNÉRAL JARRAS. — Il me serait difficile de préciser l'heure.

A la suite de la déposition du général Jarras, le colonel Lewal est appelé pour répondre à diverses questions.

M. LE COLONEL LEWAL. — J'ai été chargé par M. le maréchal de rédiger tous les ordres de mouvements relatifs aux deux sorties du 26 et du 31 août. Je les ai rédigés d'après les instructions de M. le maréchal.

M. LE PRÉSIDENT. — Quand avez-vous reçu ces instructions pour la sortie du 26?

M. LE COLONEL LEWAL. — Je les ai reçues du maréchal le 24, comme préparation. D'après les indications qu'il m'a fournies, j'ai établi un projet que je lui ai soumis le 25 août. Je lui ai laissé mon travail, il l'a modifié, et c'est le 25, vers quatre heures de l'après-midi, qu'il m'a donné ses dernières instructions et des notes écrites de sa main, avec l'injonction de ne faire partir les ordres qu'à neuf heures du soir. Je les ai dictés aux officiers d'état-major, et vers les huit heures et demie du soir, je crois, je suis allé les porter à la signature du maréchal.

M. LE PRÉSIDENT. — C'étaient les ordres pour le mouvement du 26?

M. LE COLONEL LEWAL. — Oui, monsieur le Président.

M. LE PRÉSIDENT. — Les autres ordres pour la journée du 31, c'est le 30 que le maréchal vous les a donnés?

M. LE COLONEL LEWAL. — Oui, c'est le 30.

M. LE PRÉSIDENT. — Alors, les ordres pour le mouvement du 30, donnés le 29, n'avaient pas passé par votre intermédiaire?

M. LE COLONEL LEWAL. — Ce n'était pas un ordre, mais un avis de se tenir prêt. Mais les ordres n'ont été donnés que le 30; c'était la répétition exacte de ceux du 26.

M. LE PRÉSIDENT. — Vos fonctions à l'état-major général vous permettaient-elles de recueillir des renseignements suffisamment exacts sur la position des armées allemandes le 26? Étiez-vous fixé, par exemple, sur le mouvement de l'armée du prince de Saxe?

M. LE COLONEL LEWAL. — Oui, approximativement. Nous savions sa position à peu près, mais pas exactement.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous saviez qu'il n'y avait plus, devant Metz, que l'armée du prince Frédéric-Charles et celle du général Steinmetz?

M. LE COLONEL LEWAL. — Oui, monsieur le président.

M. LE COMMANDANT SAMUEL. — Je suis sorti avec l'état-major général, le 26, vers onze heures du matin. Mon chef, M. le colonel Lewal, m'avait donné l'ordre d'envoyer au point du jour des émissaires dans la direction du Nord, sur les deux rives de la Moselle, pour prendre des renseignements sur les positions de l'ennemi. Ces hommes sont rentrés entre sept et neuf heures, et j'ai rendu compte au maréchal de ce qu'ils me rapportaient en fait de renseignements. Mais, comme ils n'étaient pas allés bien loin et que je leur avais prescrit de rentrer le plus tôt possible, leurs renseignements n'avaient pas grande importance.

M. LE LIEUTENANT ZIEGER. — Je commandais, pendant la campagne, la 5^e compagnie du 2^e bataillon des zouaves de la garde. Le 20 août, au matin, j'ai été commandé pour prendre le poste d'honneur de M. le maréchal Bazaine, et je l'ai gardé jusqu'au 31, à midi.

Dans le cours de mon service, je reçus un jour de M. le capitaine Gudin, officier d'ordonnance du maréchal, l'ordre d'avoir à retenir, dans la cour, un homme qui était venu comme émissaire.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous rappelez-vous le jour où vous avez reçu cet ordre?

M. LE LIEUTENANT ZIEGER. — Je me souviens seulement du fait. Je reconnaîtrais cet homme si je le voyais. Mais je ne pourrais pas dire le jour où j'ai reçu la consigne d'avoir à le retenir.

M. LE PRÉSIDENT. — C'est entre le 20 et le 30 août?

M. LE LIEUTENANT ZIEGER. — Oui, monsieur le président.

M. LE PRÉSIDENT. — Était-ce avant ou après la prise d'armes du 26?

M. LE LIEUTENANT ZIEGER. — Je ne me le rappelle pas.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous étiez de garde le 26 août?

M. LE LIEUTENANT ZIEGER. — Oui, monsieur le président.

M. LE PRÉSIDENT. — Le 26, a-t-on fait retirer la garde; a-t-elle reçu l'ordre de se préparer à marcher?

M. LE LIEUTENANT ZIEGER. — Mon colonel m'avait fait donner l'ordre de rentrer, mais M. le maréchal Bazaine m'a prescrit lui-même de rester à mon poste.

M. LE PRÉSIDENT. — Ceci se passait le 26 au matin?

M. LE LIEUTENANT ZIEGER. — Oui, monsieur le président, vers dix heures du matin.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous n'avez pas revu cet émissaire?

M. LE LIEUTENANT ZIEGER. — Je ne l'ai vu que ce seul jour. J'avais reçu la consigne de retenir cet homme dans la cour sans qu'il s'aperçoive qu'il était surveillé. J'ai donc engagé mes zouaves à causer avec lui. C'est ainsi que j'ai appris qu'il venait d'apporter une dépêche, car je ne lui avais pas parlé personnellement.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Quel jour avez-vous été relevé de votre service?

M. LE LIEUTENANT ZIEGER. — Je n'ai pas été relevé; je suis resté au quartier général jusqu'au 31, et j'ai participé au mouvement général de l'armée.

M^e LACHAUD. — C'est le capitaine Gudin qui a donné l'ordre au témoin de garder cet émissaire. Je voudrais lui demander s'il ne sait pas que c'est seulement le 26 août que ce capitaine a pris son service auprès du maréchal.

M. LE LIEUTENANT ZIEGER. — Non, je n'avais à m'occuper que du service de mes hommes.

M^e LACHAUD. — Le fait sera facile à vérifier lorsque le capitaine Gudin sera entendu.

M. LE PRÉSIDENT. — Le témoin ne précise aucune date.

M^e LACHAUD. — En effet, monsieur le président, mais s'il est établi que M. le capitaine Gudin a pris son service le 26, cela resserrera encore la date.

M. MARCHAL. — Le 1^{er} septembre, jour de mon départ, j'étais à l'état-major général; M. le colonel Lewal et M. le commandant Samuel étaient là.

M. le colonel Lewal arrivait du champ de bataille, et, en descendant de cheval, il donna une dépêche à un jeune homme. Ce jeune homme me dit : « Vous avez une mission? — Oui, et vous? — Moi aussi, je vais à Thionville. — Ah! vous allez à Thionville, lui dis-je, vous irez chez ma femme lui dire que je suis arrivé à Metz. Et vous, y a-t-il longtemps que vous êtes ici? — J'ai apporté une dépêche il y a à peu près huit jours, m'a-t-il répondu. »

M. LE PRÉSIDENT. — Il vous a dit qu'il était arrivé depuis huit jours à Metz?

M. MARCHAL. — Il m'a dit qu'il avait apporté une dépêche à Metz il y avait huit jours.

M. LE PRÉSIDENT. — L'avez-vous revu depuis?

M. MARCHAL. — Jamais.

M. LE PRÉSIDENT. — A-t-il donné de vos nouvelles à Thionville, comme il s'en était chargé?

M. MARCHAL. — Non, car le jour de mon arrivée à Thionville, après la capitulation de Metz, je me suis rendu chez moi, et ma femme, à laquelle j'ai demandé s'il était venu un jeune homme lui dire que j'étais arrivé à Metz, m'a répondu qu'elle n'avait vu personne.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Le colonel Lewal donnerait peut-être des indications, puisque c'est lui qui a donné la dépêche à cet homme.

M. MARCHAL. — J'ai fait une erreur en nommant M. le colonel Lewal; c'est le commandant Samuel qui lui a remis cette dépêche en ma présence.

M. LE PRÉSIDENT. — Le commandant Samuel, qui vient d'être autorisé à se retirer, sera entendu sur ce point. On fera revenir M. Marchal à ce moment.

Le colonel d'état-major d'Ornant, témoin à décharge, est introduit.

M^e LACHAUD. — Le 31 août, M. le colonel d'Ornant n'a-t-il pas été envoyé par M. le maréchal Le Bœuf vers M. le maréchal Bazaine? A quel endroit aurait-il rencontré celui-ci, et dans quelles circonstances?

M. LE COLONEL D'ORNANT. — J'ai été envoyé par M. le maréchal Le Bœuf auprès de M. le maréchal Bazaine pour lui rendre compte de ce qui s'était passé au 3^e corps dans la journée du 31 août.

J'ai quitté M. le maréchal Le Bœuf au moment où le 3^e corps venait d'enlever Noisseville et où les troupes se portaient sur Servigny.

J'ai rejoint M. le maréchal Bazaine sur le petit plateau de Sainte-Barbe, un peu en avant de la petite chapelle de la Salette; il pouvait être six heures trois quarts ou sept heures.

Le colonel Regley de Königsegg remplace à la barre le colonel d'Ornant.

M^e LACHAUD. — Je crois que le colonel, dans la soirée du 31 août, a vu le maréchal Bazaine et qu'il en a reçu des ordres, voudrait-il dire au Conseil à quel endroit il a rencontré le maréchal et quels ordres lui ont été donnés?

M. LE COLONEL REGLEY DE KÖNIGSEGG. — Le 31 août j'étais à la tête de mon régiment, le 99^e de ligne que je commandais comme lieutenant-colonel. Ma gauche s'appuyait à la route de Bouzonville. Nous avons dépassé la petite chapelle de la Salette, lorsque le maréchal

arriva et, m'appelant par mon nom, me dit de faire battre la marche par les tambours de mon régiment, et, se retournant du côté du tambour-major, il donna l'ordre de faire sonner la charge. Il pouvait être environ sept heures un quart ou sept heures et demie, car la nuit arrivait très-sensiblement.

Le maréchal, après avoir marché quelques instants à la tête de mon régiment, partit en avant, et je ne le revis plus.

M. LE MARÉCHAL BAZAINE. — J'ai fait appeler ce témoin pour constater ce fait : qu'à ce moment j'ai essayé d'entraîner tout le monde par ce mouvement en avant. Mais la nuit est venue, on n'a pas suivi, et il a fallu rester où l'on était.

L'audience est levée.

AUDIENCE DU 10 NOVEMBRE.

M. LE COLONEL SALANSON. — L'enceinte de la place de Metz était en état de défense complète depuis longtemps. Déjà, au 14 ou au 15 août, elle était munie de l'armement de sûreté et en voie de recevoir ce qu'on appelle l'armement de défense. Depuis, cet armement n'a fait que des progrès jusqu'au 26 août et jusqu'au 1^{er} septembre. A la date du 14 ou du 15 août, les deux forts de Saint-Quentin et de Plappeville étaient même à peu près terminés ou tout au moins en état de défense.

Si j'en juge d'après ce qu'il était au 26 août et au 1^{er} septembre, comme le travail a été continu, je suppose que le fort Saint-Quentin, au 14 août, devait avoir approximativement vingt pièces de canon, et le fort de Plappeville à peu près le double, c'est-à-dire quarante pièces.

L'armement du fort de Plappeville était, le 14 août, de 14 bouches à feu; au 1^{er} septembre, de 75. On pouvait mettre, au fort Saint-Quentin, 7 à 800 hommes et 40,000 kilogrammes de poudre à l'abri de la bombe, et, au fort de Plappeville, 1,200 à 1,500 hommes et 400,000 kilogrammes de poudre. Les deux forts de la rive droite, ceux de Saint-Julien et de Queuleu, étaient moins avancés.

Au fort Saint-Julien, les murs d'escarpe étaient à peu près aussi avancés qu'à Queuleu. Les portions qui manquaient ont été remplacées par un double rang de palissades.

Le fort Saint-Julien était moins avancé que les autres; dans son intérieur, la caserne principale n'était pas finie, les murs seuls étaient montés. Trois voûtes étaient faites, ainsi que de petits abris blindés et deux grands magasins à poudre.

Du 15 août à la fin du mois, il y a eu des améliorations progressives. Tous les jours, on a augmenté l'armement, les parapets, tous les obstacles; on a redressé les talus ou les escarpements, qui étaient placés en arrière.

L'armement du fort Saint-Julien était, au 1^{er} août, de 12 bouches à feu, et, au 1^{er} septembre, il s'élevait à 73. Parmi ces bouches à feu, on en comptait beaucoup de 24, qui étaient destinées à suivre l'armée.

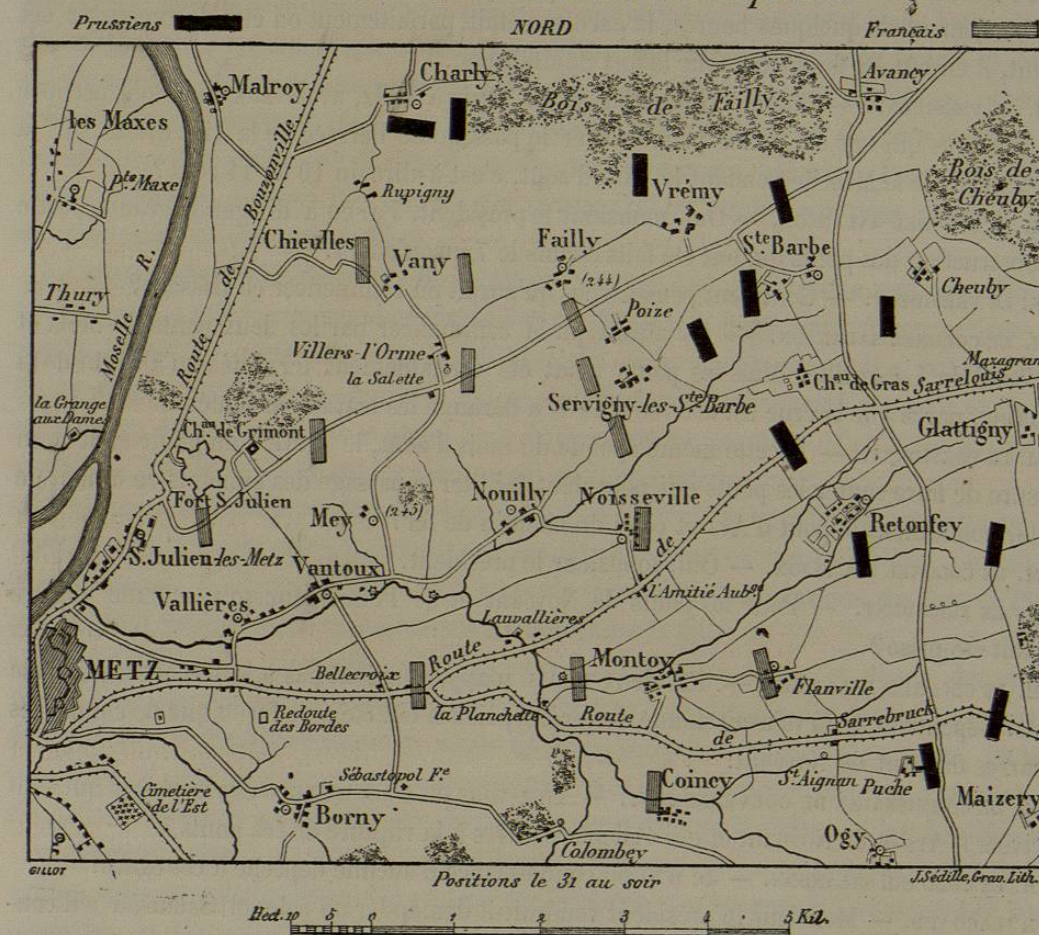
Indépendamment de ces quatre forts, on avait commencé déjà, au 15 août, une lunette à la gauche du fort Saint-Julien, sur la position de Châtillon, et une autre au château de

Grimont, en établissant une ligne de jonction entre la redoute de Châtillon et le fort Saint-Julien, et entre le fort Saint-Julien et le fort Saint-Quentin.

Les travaux avaient été commencés à la fin du mois de juillet, et, comme au 15 août ils n'étaient pas assez avancés, ils furent abandonnés.

Entre la Seille et la Moselle, on avait commencé une tranchée très-profonde, terminée par deux lunettes.

SERVIGNY 31 Août et 1^{er} Sept. 1870.



On continua à s'occuper de la défense de ce côté-là, lorsque l'armée rentra, le 19 ou le 20 août. Au 1^{er} septembre, ces deux lunettes étaient assez avancées pour pouvoir être défendues. Elles ne furent terminées que le 20 septembre.

La lunette des Bordes fut complètement terminée et pouvait être armée, mais celle de Montigny resta inachevée et ne fut garnie que de pièces de campagne. Telle était à peu près la situation des forts au 1^{er} septembre. Au 1^{er} octobre, cette situation était beaucoup plus